



Tél: 04 90 74 12 70  
e-mail : [info@gargas.fr](mailto:info@gargas.fr)  
[www.gargas.fr](http://www.gargas.fr)

## ARRETE TEMPORAIRE

### **Le Maire de GARGAS,**

Vu le Code des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Rural,

Vu la demande de SOLTECHNIC MEDITERRANEE représentée par M. HUSER Fabien 75 rue Charles Nungesser 34130 MAUGUIO, en vue d'occuper temporairement le domaine public, route de Croagnes (déchargement de matériel en bordure de la voie avec notamment un camion et une grue) et rue des robiniers devant le n°102, au droit de la parcelle cadastrée section A n° 972 (stockage de matériel), afin d'effectuer des travaux sur la maison d'habitation de Monsieur DENEKEN Ludovic,

Vu le décret n° 64.262 du 14.03.1964 relatif à la conservation et la surveillance des voies communales,

Vu l'arrêté n°057U15042026 du 15 avril 2026,

Vu la demande de prorogation en date du 29 avril 2026,

Considérant qu'en raison des difficultés rencontrées pour la réalisation de ce chantier, les travaux nécessitent un délai supplémentaire.

## **ARRETE**

**ARTICLE UNIQUE** : L'arrêté n°163U11092025 du 15 avril 2026 est prorogé jusqu'au 05 juin 2026 inclus dans les mêmes conditions.

Fait à GARGAS le 29 avril 2026

Le Maire

Jérôme DAUMAS

